

Communiqué de presse

LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD PASSE EN ZONE JAUNE

Baie-Comeau, le 17 mars 2021 – Alors qu'il a été annoncé que la Côte-Nord passera au palier 2 – pré警 (zone jaune), le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord tient à préciser à la population quelles mesures en place seront ajustées dès le 26 mars 2021.

La situation épidémiologique dans la région est sous contrôle, mais il faut continuer de respecter les mesures sanitaires pour éviter la transmission de la COVID-19.

Parmi les mesures en vigueur en zone jaune, mentionnons :

- la levée du couvre-feu;
- la possibilité de se rassembler dans les domiciles et sur les terrains privés, mais limitée aux occupants de deux résidences;
- la possibilité pour les occupants d'au plus deux résidences privées de partager une table dans les restaurants;
- le rehaussement de la capacité d'accueil pour les lieux de culte, soit 250 personnes au maximum (sauf pour les funérailles et les mariages, qui pourront accueillir un maximum de 50 personnes);
- le télétravail qui n'est plus obligatoire, mais qui demeure recommandé.

Notons que de nouveaux assouplissements seront également apportés, soit pour les activités sportives et récréatives, la réouverture des bars et des microbrasseries ainsi que de certains lieux de loisirs ou touristiques. Les détails de ces assouplissements seront communiqués ultérieurement cette semaine.

Dans tous les cas, le respect des consignes sanitaires demeure essentiel. Notons d'ailleurs que le port du couvre-visage dans les lieux publics intérieurs demeure en vigueur pour les personnes âgées de 10 ans et plus.

« Ces ajustements témoignent de votre adhésion aux mesures, nous vous en remercions. Avec l'augmentation de la proportion des variants, la situation demeure fragile et nous devons demeurer vigilants afin de maintenir la Côte-Nord dans le palier d'alerte jaune pour plusieurs semaines ou mois. Restez prudents. Faites-vous dépister en cas de symptômes et faites-vous vacciner quand c'est votre tour », souligne Dr Richard Fachehoun, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive.

Pour en savoir plus sur le coronavirus et les mesures mises en place, visitez le Québec.ca/coronavirus.

- 30 -

Source : Pascal Paradis
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 589-9845, poste 342268